



Décisions définitives des autorités et des citoyens des 16 communes en 2011

Un scénario définitif de fusion sera élaboré par le comité intercommunal d'ici la fin janvier. Ce texte, ainsi qu'une convention de fusion, seront soumis aux autorités exécutives et législatives des 16 communes entre janvier et juin, puis en votation populaire le 27 novembre 2011. /axb

Une forte participation sans véritable opposition

Plus de 350 élus et autres citoyens ont participé à la séance d'hier soir. A une exception près, le public a plutôt demandé des éclaircissements et donné des avis qu'exprimé des oppositions de fond. /axb

FUSION DE COMMUNES

L'exécutif de la future commune de Val-de-Ruz sera élu par le peuple

Si le projet de fusion vaudruzien aboutit, la nouvelle commune unique s'appellera Val-de-Ruz et son exécutif sera désigné en votation populaire. C'est l'une des nouvelles annoncées par le comité de Fusion 2013 lors d'une séance publique hier soir à Fontainemelon.

ALEXANDRE BARDET

Election d'un Conseil communal professionnel par le peuple, réorganisation sans licenciements, situation financière globalement assez équitable: ce sont les nouvelles transmises à la population du Val-de-Ruz, hier soir à Fontainemelon, par le comité de Fusion 2013.

■ Priorité à la fusion

Les représentants des 16 communes du Val-de-Ruz privilégient définitivement l'option de la fusion et abandonnent officiellement l'idée d'un simple rapprochement. Celui-ci, selon Fusion 2013, ne permettrait ni l'augmentation du poids politique du Val-de-Ruz, ni la réalisation d'économies d'échelle, ni la prise de décisions rapides.

■ Election par le peuple

Une majorité de communes souhaitent que le futur Conseil communal soit composé de cinq membres professionnels, engagés entre 70 et 100%. Ceux-ci seraient élus par le peuple, comme c'est le cas à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, dans un esprit de démocratie directe et pour favoriser les compétences plutôt que les choix politisés. Pour mémoire, l'exécutif à plein-temps de Val-de-Travers est, lui, élu par le Conseil général.

■ L'identité

Décision prise à l'unanimité par les autorités actuelles: la commune unique s'appellerait tout simplement «Val-de-Ruz». D'autres noms ont été proposés par des citoyens, comme Valruz, Vaudruz ou Bonneville, du nom d'un gros bourg médiéval dont il ne reste que quelques ruines près d'Engollon. Le comité de fusion a par ailleurs reçu une trentaine de propositions d'armoiries, mais n'a pas encore fait son choix, délicat. Quant au nom des habitants de la commune unique, il sera décidé par les futures autorités de Val-de-Ruz.



VAL-DE-RUZ Le processus visant la fusion des communes atteint sa vitesse de croisière. (RICHARD LEUENBERGER)

■ Pas de licenciements

Le comité intercommunal confirme que le processus de fusion, avec le transfert progressif de 16 administrations en une seule (avec trois ou quatre guichets répartis sur le district), ne conduira à aucun licenciement. Le salaire et le degré d'occupation actuels des

employés communaux seront garantis. Ces collaborateurs seront réengagés par les futures autorités communales, avec une remise au concours des différents postes de travail du nouvel organigramme.

■ Finances et impôt

Sujet complexe et délicat, la situation financière des 16

communes a été analysée en profondeur par Bernard Dafflon, professeur en finances publiques à l'Université de Fribourg, spécialiste des fusions. Selon lui, en très résumé, «aucune commune ne peut se prévaloir d'une situation globalement meilleure qu'une autre». Dettes, intérêts passifs, potentiel fiscal, tâches

Aucune des communes actuelles ne peut se prévaloir d'une situation financière globalement meilleure que les autres

environnementales imposées par la législation: «Chaque commune présente des forces et des faiblesses». Ainsi, aucune d'elles n'est championne ou lanterne rouge.

Un budget prévisionnel va être établi pour calculer, d'ici la fin de l'année, le futur coefficient fiscal de la commune unique. /AXB

PUBLICITÉ

Alain Hirschi
Conseiller
Clientèle privée
Tél. 032 720 97 32

Denis Blunier
Conseiller
Private Banking
Tél. 032 720 97 44

Yves Richard
Conseiller
Private Banking
Tél. 032 720 97 50

Bernard Fischer
Conseiller
Clientèle entreprises
Tél. 032 720 96 03

David Erhard
Conseiller
Clientèle privée
Tél. 032 720 98 22

Flavien Stoppa
Conseiller
Cash Service
Tél. 032 720 95 67

Laurent Erni
Conseiller
Clientèle entreprises
Tél. 032 720 96 10

Une récompense de «Meilleure banque en Suisse»
Une équipe,
qui se réjouit de vous conseiller à Neuchâtel

Que ce soit en matière d'hypothèques, de placements, de prévoyance ou de conseil pour entreprises: nous sommes à vos côtés. Tout près de chez vous. Euromoney nous a décerné la distinction de meilleure banque en Suisse pour notre conseil financier personnalisé et hautement professionnel. Venez le découvrir dans notre succursale de Neuchâtel. Nous nous réjouissons de vous y accueillir.

CREDIT SUISSE



«Meilleure banque en Suisse»